

Report to/Rapport au :

Council / Conseil

October 24, 2012
24 octobre 2012

Submitted by/Soumis par : Marian Simulik, City Treasurer / trésorière municipale

*Contact Person / Personne ressource: Tom Fedec, Manager Budget and Financial Planning, Finance / Gestionnaire, Planification budgétaire et financière, Finances
613-580-2424 ext./poste 21316, Tom.Fedec@ottawa.ca*

CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

Ref N°: ACS2012-CMR-FIN-0045

OBJET : BUDGETS PRÉLIMINAIRES DE FONCTIONNEMENT ET D'IMMOBILISATIONS DE 2013 – PROGRAMMES FINANCÉS PAR LES TAXES

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Conseil municipal :

- 1. reçoive et dépose les budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2013, à sa réunion du 24 octobre, et qu'il les examine subséquemment en comité plénier, qui aura lieu le 28 novembre, 2012; et**
- 2. transmette les parties pertinentes des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2013 à chaque comité permanent du conseil pour que ces derniers les examinent subséquemment et formulent des recommandations au Conseil en comité plénier qui aura lieu le 28 novembre, 2012.**

CONTEXTE

Le 22 juin 2011, le Conseil approuvait le Plan financier à long terme (partie 1) dans lequel était décrite la stratégie de préparation du budget pour le mandat du conseil. Cette stratégie limite la hausse annuelle des taxes, pour le volet municipal, à un maximum de 2,5 % de la facture des taxes foncières, et ce, pour la durée du mandat de ce Conseil.

Dans le cadre de l'exercice d'établissement des priorités du mandat du conseil, le Conseil a déterminé ses priorités stratégiques en matière de financement pour les trois prochaines années tant sur le plan du fonctionnement que des immobilisations. Ces priorités décrites dans le rapport intitulé « l'Ébauche des priorités pour la période d'exercice du conseil 2011-2014 » ont été approuvées le 13 juin 2011.

Le 13 juin 2012, le Conseil municipal a adopté un rapport qui définissait le calendrier et le processus de consultation pour l'élaboration des budgets de 2013. Ce rapport contient les détails des modifications dans le budget 2013 apportées aux programmes municipaux relevant des comités permanents du Conseil et de la Commission de transport en commun. Des rapports distincts seront déposés pour le Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa, la Commission de services policiers d'Ottawa, le Conseil de santé d'Ottawa, Prévention du crime Ottawa et le Comité de dérogation. Ce rapport comprend l'incidence sur la facture de taxes de tous les budgets financés par les taxes.

Les budgets afférents aux services d'aqueduc et d'égouts, lesquels sont entièrement financés par les redevances perçues sur les services d'eau, ne font pas partie de ce rapport. Un budget des services financés par les redevances pour ce mandat du conseil sera examiné par le Comité de l'environnement en janvier 2013 et approuvé subséquemment par le Conseil au cours du même mois.

DISCUSSION

Examen du budget 2013 et processus décisionnel

En juin 2012, le Conseil demandait au directeur municipal de collaborer avec le bureau du maire à la préparation de budgets préliminaires annuels conformes aux orientations présentées dans le Plan financier à long terme, de signaler des problèmes imprévus et de recommander toute stratégie pouvant s'avérer nécessaire pour atteindre l'objectif fiscal du Conseil. Le budget préliminaire 2013 déposé respecte l'objectif fiscal du Conseil de limiter l'augmentation de la part municipale de la facture de taxes à un maximum de 2,5 %.

La stratégie budgétaire approuvée par le Conseil exige que, dans le cadre du processus budgétaire annuel, l'allocation budgétaire des commissions et des conseils locaux soit fondée sur leur part individuelle calculée au prorata de l'augmentation de taxe de 2,5 % et sur la croissance estimée de l'évaluation foncière. Le Conseil a demandé que ces conseils et ces commissions préparent leurs budgets préliminaires dans les limites de leur allocation budgétaire annuelle. Les budgets que déposent les divers conseils et commissions au Conseil municipal se conforment à cette exigence.

Les membres du public disposent de diverses formules pour commenter les budgets préliminaires. Tous les documents budgétaires seront affichés sur le site Web de la Ville et des copies papier seront disponibles dans les bibliothèques municipales et les Centres de service à la clientèle de la Ville. Le public aura plusieurs occasions de participer et de faire valoir son point de vue :

- Consultations publiques du 29 octobre au 7 novembre :
La Ville organisera quatre consultations communautaires de quartier bilingues. En plus d'une réunion centrale qui aura lieu à l'Hôtel de Ville, des rencontres se tiendront dans Ottawa-Est, Ottawa-Ouest et Ottawa-Sud. Les dates, les heures et les emplacements sont affichés sur le site Web de la Ville.

- Du 6 au 26 novembre : Réunions budgétaires des comités, des commissions et des conseils. Les comités permanents du Conseil municipal ainsi que la Commission de transport en commun, la Commission de services policiers et le Conseil d'administration de la bibliothèque tiendront des rencontres pour étudier le budget préliminaire 2013 de leurs champs d'activités respectifs et pour entendre les délégations publiques.

Pour formuler des commentaires sur le budget 2013, les résidents et résidentes peuvent également composer le 311 (ATS: 613-580-2401), ou communiquer par courriel à budget2013@ottawa.ca ou par télécopieur au 613-560-2126 ou utiliser le mot clé #ottbudget sur Twitter.

Les délibérations définitives du Conseil sur le budget auront lieu le 28 novembre 2012.

Prévisions du budget général de fonctionnement / imposition prévue

Les besoins nets en taxes supplémentaires déterminés dans les budgets préliminaires sont de 29,6 millions de dollars, ce qui aura une incidence de 2,09 % sur la facture de taxes. Pour un contribuable en milieu urbain, dont l'évaluation moyenne de la résidence est de 314 500 \$, la hausse correspondra à 67 \$ par année pour les services municipaux, y compris la collecte des ordures. Le tableau suivant présente les diverses hausses de taxe pour une résidence de valeur moyenne en milieu urbain et en milieu rural et pour une propriété commerciale de valeur moyenne.

Tableau 1 - Incidence des taxes foncières

| Zone | Maison en zone urbaine | | Maison en zone rurale | | Propriété commerciale | |
|--------------------------------|---------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|
| | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 | 2012 | 2013 |
| | Évaluation moyenne : 314 500 \$ | | Évaluation moyenne : 314 500 \$ | | Évaluation moyenne : 264 070 \$ | |
| Ensemble de la ville | 1 743 | 1 787 | 1 743 | 1 787 | 2 673 | 2 741 |
| Services de police | 520 | 533 | 520 | 533 | 797 | 817 |
| Transport en commun | 558 | 572 | 48 | 49 | 856 | 877 |
| Service d'incendie | 302 | 310 | 144 | 148 | 464 | 476 |
| Droits de collecte des déchets | 93 | 82 | 93 | 82 | - | - |
| TOTAL | 3 216 | 3 283 | 2 548 | 2 598 | 4 790 | 4 910 |
| Variation en \$ | | 67 | | 50 | | 120 |
| Variation en % | | 2,09 % | | 1,98 % | | 2,50 % |

L'incidence des taxes foncières décrite ici est provisoire et fondée sur certaines hypothèses qui seront confirmées uniquement lorsque les dépenses définitives de programmes et les données de l'évaluation foncière seront confirmées.

L'année d'imposition 2013 s'appuiera sur les nouvelles valeurs d'évaluation foncière que publie présentement la Société d'évaluation foncière des municipalités (MPAC).

Ces nouvelles valeurs seront utilisées pour les années d'imposition de 2013 à 2016 et la hausse de l'évaluation basée sur la valeur marchande s'appliquera graduellement et sera répartie également sur quatre ans. Pour le moment, l'impact de ces réévaluations foncières sur la distribution générale des taxes par catégorie de propriétés dans la ville n'est connu que pour les propriétés résidentielles et les fermes. Le Rapport sur la politique fiscale 2013, à être approuvé en avril 2013, présentera en détail tous les effets de cette réévaluation foncière.

Équivalents temps plein

Les budgets déposés comprennent le nombre de postes équivalents temps plein (ÉTP) requis pour fournir les services municipaux. En 2012, OC Transpo a mené un exercice pour faire le rapprochement du nombre d'ÉTP avec le budget de rémunération. Les budgets antérieurs comportaient des économies qui avaient eu pour effet de réduire les comptes afférents à la rémunération, mais n'avaient pas diminué le nombre d'ÉTP. Ce rajustement est fait dans le cadre du budget 2013.

Le nombre total de postes équivalents temps plein requis et prévu au budget pour fournir les services offerts par les Opérations municipales et les divers conseils et commissions est de 14 486 ÉTP pour 2013. Il s'agit d'une diminution de 139 postes ÉTP par rapport à 2012 et cela comprend les réductions résultant des initiatives de ServiceOttawa, les augmentations pour les nouvelles installations qui ouvriront les portes en 2013, le rajustement des postes ÉTP résultant de l'examen effectué par OC Transpo et les autres réductions de postes suivant l'implantation des autobus à deux étages.

Budget de fonctionnement 2013 - Opérations municipales (services) et Transport en commun

Les dépenses totales de fonctionnement financées par les taxes prévues en 2013 pour les Opérations municipales sont de 1,7 milliard de dollars et sont de 448 millions de dollars pour les Services de transport en commun, ce qui constitue une augmentation de 50,8 millions de dollars par rapport à l'année précédente. Les dépenses de fonctionnement sont financées à même les taxes foncières (54 %), les paiements tenant lieu d'impôts fonciers (7 %), les subventions fédérales et provinciales (19 %), les redevances et les frais de services (17 %), et diverses autres sources de revenus (3 %).

Le sommaire des besoins budgétaires des Opérations municipales et du Transport en commun, présentés par comité permanent, commission et service, est fourni dans le Document 1.

Les variations au chapitre des prévisions du budget 2013 et la source de financement de ces prévisions sont présentées par catégorie dans le tableau suivant. Une brève description des variations dans chacune des catégories suit le tableau.

Tableau 2 - Variations des budgets des Opérations municipales et des Services de transport en commun

| | Opérations municipales | Transport en commun |
|---|------------------------|---------------------|
| | En millions \$ | |
| Croissance de l'évaluation foncière | 15,9 | 4,0 |
| Hausse de taxes | 17,3 | 5,4 |
| Redevances des usagers | 2,1 | 4,2 |
| Croissance des revenus | 8,8 | - |
| Économies liées à ServiceOttawa | 6,4 | 0,1 |
| Transfert de responsabilité au gouvernement prov. | 4,9 | - |
| Fonds disponibles | 55,4 | 13,7 |
| | | |
| Fonds utilisés comme suit : | | |
| Rajustements par rapport au budget de base 2012 | 3,8 | 8,8 |
| Maintien des services | 27,5 | 3,8 |
| Besoins pour la croissance | 8,6 | 1,1 |
| Programmes prévus par la loi | 6,7 | - |
| Priorités du Conseil municipal | 8,8 | - |
| Fonds utilisés | 55,4 | 13,7 |

Sources de financement :

Croissance de l'évaluation foncière et hausses de taxes

La croissance de l'évaluation foncière attribuable aux projets d'aménagement devrait être légèrement inférieure à 2 % en 2013, ce qui fournira 19,9 millions de dollars en recettes fiscales supplémentaires pour financer les services/programmes des Opérations municipales et des Services du transport en commun. Les recettes générées par les hausses de taxes proposées sont de 17,3 millions de dollars pour les Opérations municipales et de 5,4 millions de dollars pour les Services de transport en commun.

Redevance des usagers

Bien que dans nombre de programmes, les redevances des usagers ont été rajustées afin de tenir compte de la hausse du coût de la prestation du service, il n'y a pas de hausse de tarifs dans le secteur des loisirs pour une troisième année consécutive.

Une hausse de 2,5 % des tarifs du transport en commun est prévue dans le présent budget; elle entrera en vigueur en juillet 2013.

Croissance des revenus

La croissance des revenus est attribuable au financement supplémentaire reçu au titre des programmes de partage de coûts, à l'augmentation du nombre d'usagers des services de parcs et de loisirs et à la somme d'un million de dollars supplémentaire versée par la Société des loteries et des jeux de l'Ontario en vertu de l'entente de

contribution révisée ainsi qu'à l'augmentation des paiements tenant lieu d'impôts fonciers.

La hausse des revenus du transport en commun est liée à l'annualisation des revenus tirés de la vente du laissez-passer U-Pass en 2012.

Économies liées à ServiceOttawa

Les économies résultant d'une meilleure efficacité générées par les initiatives de ServiceOttawa sont intégrées à chaque budget annuel. Le total des économies prévues sur cinq ans est de 40,7 millions de dollars, somme qui comprend des initiatives à l'échelle de la ville et celles de services en particulier. En 2013, des économies d'une valeur de 8,8 millions de dollars ont été distribuées dans les budgets des services, notamment 116 000 \$ dans celui des Services de transport en commun. Il faudra 2,3 millions de dollars en financement additionnel pour couvrir les frais de soutien récurrents, comme la mise à niveau de logiciels et d'équipements informatiques et les droits de licence pour le déploiement de solutions technologiques générant, par ailleurs des économies nettes de 6,5 millions de dollars.

Transfert de responsabilités au gouvernement provincial

Le transfert graduel au gouvernement de l'Ontario d'une partie des coûts des prestations de sécurité du revenu s'est amorcé en 2010 et, en 2018, la Province assumera l'entière responsabilité des prestations d'Ontario au travail (OT) versées actuellement par les municipalités. Au début, la Province payait 80 % des prestations d'OT et les municipalités, 20 %. Actuellement, la part municipale est de 17,2 % et cette part sera réduite au fil du temps, ce qui devrait générer des économies de 36 millions de dollars pour la Ville d'ici 2018.

Le budget préliminaire 2013 comprend une augmentation de 1 % des prestations d'OT, comme annoncée par le gouvernement de l'Ontario cette année, et une augmentation prévue du nombre de dossiers de 2,5 %. Les dépenses de la Ville pour ce programme continueront d'augmenter d'ici à ce que la Province prenne l'entière responsabilité de son financement.

La valeur du transfert d'Ontario au travail en 2013 est de 4,9 millions de dollars et, en vertu du processus d'établissement des priorités du mandat du conseil, ce montant a été affecté au financement d'un certain nombre d'initiatives stratégiques dans le budget de fonctionnement. Le Service des parcs, des loisirs et de la culture amorce un vaste examen individuel des installations qui est financé à même diverses ressources existantes et, donc, aucun financement prévu au Plan directeur n'est requis en 2013. Par conséquent, il est recommandé que les fonds prévus à cet égard (0,5 M\$) soient réaffectés aux Services sociaux et communautaires pour financer les changements apportés au versement des prestations discrétionnaires.

Utilisation des diverses sources de financement :

Rajustements par rapport au budget de base 2012

Au moment de la préparation des budgets, le budget réel 2012 est examiné pour prendre en compte les pertes ou les gains de revenus survenus durant l'année ou

l'élimination de dépenses, comme le parc équestre national. Les rajustements par rapport au budget des Services du transport en commun tiennent compte de la suppression du financement provisoire ponctuel qui avait été inclus dans le budget 2012 et du rajustement des recettes provenant des boîtes de perception pour refléter les prévisions de 2012.

Maintien des programmes et des services existants

La majorité de la hausse des dépenses en 2013 sera utilisée pour maintenir les services et les programmes municipaux existants. Le rajustement à l'inflation des coûts de main-d'œuvre représente 24,1 millions de dollars de dépenses additionnelles dans le budget 2013 des Opérations municipales. Ces rajustements de coûts de main-d'œuvre comprennent les hausses annoncées des taux de contribution au régime de retraite OMERS en 2013.

De plus, les Opérations municipales devront supporter diverses pressions inflationnistes sur l'achat de biens et de services (comme le carburant) pour un total de 9,5 millions de dollars, l'annualisation des budgets partiels fournis en 2012 et le rajustement à l'inflation du fonds de réserve d'immobilisations de la Ville conformément à une politique du Conseil.

Les coûts reliés à la main-d'œuvre devraient ajouter 6,6 millions de dollars au budget préliminaire 2013 des Services de transport en commun. L'annualisation des hausses de services mises en œuvre en 2012, l'ajustement à l'inflation des coûts du carburant et des pièces d'autobus et l'augmentation des sommes versées au fonds de réserve pour immobilisations dans le transport en commun conformément à la politique du Conseil ajouteront 6,2 millions de dollars au budget. Ces hausses seront compensées par des économies de fonctionnement prévues de 9 millions de dollars suivant l'implantation des nouveaux autobus à deux étages en 2013.

Croissance

Le budget des Opérations municipales comprend une hausse de 11,7 millions des coûts attribuable à la croissance de la population ou des immobilisations municipales. La majorité de la hausse est liée aux coûts des installations et des activités des centres récréatifs et communautaires nouvellement construits ou rénovés et aux dépenses pour les nouveaux parcs et leurs infrastructures afférentes. Ces nouveaux équipements comprennent le complexe récréatif Richcraft dans Kanata, l'édifice communautaire de Chapman Mills et la piscine François-Dupuis. Toutefois, ces coûts sont partiellement annulés par l'augmentation projetée de 3,1 millions de dollars des revenus tirés des programmes.

Le budget des Services de transport en commun comprend aussi une somme de 1,1 million de dollars associée au prolongement de l'O-Train et aux demandes supplémentaires en services de Para Transpo.

Programmes prévus par la loi

Les programmes et les services prévus par la loi comprennent les services de garde à l'enfance, le logement social, les soins de longue durée, les services sociaux, les coûts afférents à la Société d'évaluation foncière des municipalités et le coût des services des

paramédics. Les coûts dans cette catégorie de dépenses devraient augmenter de 6,7 millions de dollars. Les facteurs suivants contribuent à cette hausse :

- le nombre de dossiers d'Ontario au travail devait augmenter de 2,5 % et les prestations de 1 %;
- l'indexation des coûts du logement social en fonction des calculs du gouvernement provincial;
- l'augmentation de 1 % des frais pour les refuges pour familles et les refuges d'urgence.

Le budget provincial de 2012 comprenait diverses mesures qui touchent la Ville et les bénéficiaires de l'aide sociale et qui réduisent de 6,6 millions de dollars le financement provincial reçu en 2013 :

- Mise en place en juillet 2012 d'un plafonnement du financement accordé aux prestations discrétionnaires.
- Élimination de la Prestation pour l'établissement d'un nouveau domicile et le maintien dans la collectivité en tant que prestation consentie aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Grâce à une réorganisation et à la réaffectation de diverses sommes, la Ville fournira 4,4 millions de dollars en investissements supplémentaires pour ainsi continuer à fournir la plus grande partie des prestations discrétionnaires aux résidents à faibles revenus et aux plus vulnérables. La Ville maintient également la Prestation pour l'établissement d'un nouveau domicile et compte établir un fonds de transition d'urgence pour les situations de difficultés graves.

Priorités du Conseil municipal

Le budget 2013 comprend du financement additionnel pour réaliser les priorités stratégiques du Conseil. Au total, 8,8 millions de dollars ont été ajoutés au budget pour s'attaquer aux priorités du Conseil. Ce montant s'ajoute aux sommes déjà incluses dans les budgets de base des années antérieures. Voici quelques-unes des initiatives qui reçoivent du financement :

- 5,5 millions de dollars pour augmenter la contribution au fonds d'immobilisations pour le renouvellement des infrastructures en conséquence de l'adoption du Plan financier à long terme;
- 500 000 \$ pour réaliser un plus grand nombre d'initiatives de développement économique;
- 975 000 \$ pour accroître le couvert forestier et pour la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne;
- 1 million \$ pour le Plan pour les arts, le patrimoine et la culture;
- 300 000 \$ pour lancer les plans de développement communautaire avant la construction du TLR;
- 500 000 \$ pour réaliser un plus grand nombre d'initiatives reliées au Plan relatif aux personnes âgées.

Incidence des dépenses d'immobilisations sur le budget de fonctionnement

Certains projets d'immobilisations retenus pour financement en 2013 entraîneront une augmentation des dépenses de fonctionnement pour la Ville. Ces projets appartiennent principalement aux catégories croissance et initiatives stratégiques. Les coûts supplémentaires viennent de l'obligation de faire fonctionner et d'entretenir les immobilisations après leur construction ou leur acquisition. L'incidence de ces projets sur le budget de fonctionnement est expliquée dans la description de chacun des projets.

Budget d'immobilisations préliminaire 2013 - Opérations municipales et Services de transport en commun

L'autorisation demandée pour effectuer des dépenses d'immobilisations en 2013 est de 277,5 millions de dollars. Cela comprend le coût total du programme intégré de réfection des aqueducs, des égouts et des routes, mais ne comprend pas les projets d'immobilisations pour l'eau potable et les eaux usées, lesquels sont entièrement financés par les revenus provenant de la surtaxe sur les services d'eau et d'égouts. Ces projets seront inclus dans le plan d'immobilisations financées à même les redevances, lequel sera étudié par le Comité consultatif sur l'environnement en janvier prochain.

Dans les prochains mois, le Conseil recevra les résultats du processus d'approvisionnement pour le TLRO. Comme ce projet est le plus important projet d'immobilisations jamais entrepris par la Ville, les pouvoirs budgétaires ne sont pas inclus dans les autres travaux d'immobilisations de 2013. Ils seront examinés et approuvés séparément. Le plan financier à long terme (PFLG) du transport en commun qui a été approuvé en 2011 fait des prévisions quant à la manière possible de financer le TLRO et d'autres projets de transport en commun. Lorsque le rapport sera présenté, tous les plans d'exécution relatifs au fonds de réserve, à la taxe sur l'essence, aux redevances d'aménagement et à la continuité de la dette seront mis à jour pour illustrer le financement réel de ce projet. Le budget des Services du transport en commun comprend une projection des travaux d'immobilisations sur dix ans pour permettre à la Commission du transport en commun et au Conseil municipal de constater de ce projet sur le budget d'immobilisations pendant la construction.

Le programme d'immobilisations de 2013 est plus modeste que d'habitude en conséquence de la mise en œuvre d'Ottawa, on se déplace. Comme il a été souligné dans le processus budgétaire 2012, le Conseil a été informé que le financement provenant des taxes qui est disponible pour le programme d'immobilisations serait restreint en 2013 en raison de devancement des dépenses et des autorisations d'emprunt en 2012 pour lancer le programme de modernisation de l'infrastructure municipale, Ottawa, on se déplace. Il a été recommandé au Conseil de profiter des faibles taux d'emprunt en vigueur en 2012 et des coûts de construction avantageux et de contrôler les perturbations de circulation considérables prévues dans le cadre de la construction du TLR en effectuant en 2012 les dépenses prévues ultérieurement pour le réseau des transports. La réalisation anticipée de ces travaux diminuera la quantité de travaux de réfection réguliers à entreprendre durant la période de construction du TLR ce qui réduira les perturbations générales dans la circulation.

Beaucoup de projets du programme Ottawa, on se déplace ont commencé en 2012, mais il reste beaucoup de travail à faire en 2013 pour les achever, et d'autres travaux commenceront en 2013 pour s'achever en 2014 et 2015. Le personnel présentera un compte rendu des projets d'Ottawa, on se déplace à la réunion budgétaire du Comité des transports, qui aura lieu le 7 novembre prochain.

Le programme d'immobilisations 2013 a été réduit en raison de la réalisation de projets du programme Ottawa, on se déplace et le plan d'immobilisations tel que présenté au Conseil dans le cadre des délibérations budgétaires 2012 comprend aussi le devancement en 2014 de travaux de réfection prévus en 2015. Une liste des travaux proposés pour 2014 fait partie du budget préliminaire.

Tableau 6 - sommaire du financement du programme d'immobilisations (000 \$)

| Demandes pour 2013 (en 000 \$) | Renouvellement des immobilisations municipales | | Croissance | | Initiatives stratégiques/règlements | | Total |
|---|--|---------------------|---------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------|----------------|
| | Ville | Transport en commun | Ville | Transport en commun | Ville | Transport en commun | |
| Total des pouvoirs | 65 709 | 29 210 | 97 406 | 16 150 | 63 994 | 5 025 | 277 494 |
| Moins : Revenu | 750 | - | 700 | - | 10 240 | - | 11 690 |
| Moins : Financement TEC | 3 000 | - | - | - | - | - | 3 000 |
| Besoins de la Ville | 61 959 | 29 210 | 96 706 | 16 150 | 53 754 | 5 025 | 262 804 |
| FINANCEMENT | | | | | | | |
| Réserves | 58 866 | 29 035 | 12 507 | 12 908 | 45 259 | 5 025 | 163 600 |
| Redevances d'aménagement (encaisse/dette) | 908 | - | 78 986 | 3 242 | 893 | - | 84 029 |
| Financement de la dette | 2 185 | 175 | 5 213 | - | 7 602 | - | 15 175 |
| Total | 61 959 | 29 210 | 96 706 | 16 150 | 53 754 | 5 025 | 262 804 |

Initiatives stratégiques reliées aux immobilisations

En 2011, le Conseil a déterminé ses priorités d'immobilisations pour ce mandat du conseil, lesquelles sont présentées dans le document du budget d'immobilisations 2012 pour la période de 2012 à 2014. Les projets particuliers sont énumérés dans le document 3. Le personnel recommande les réaménagements de dépenses suivants pour augmenter d'autres postes prioritaires du Conseil.

Plan directeur des parcs et des loisirs 1 million de dollars

Un million a été consenti à cette initiative et approuvé dans le budget 2012 ainsi qu'un million supplémentaire par année en 2013 et 2014. Le Service des parcs, des loisirs et de la culture amorce un vaste examen individuel des installations qui est financé à même diverses ressources existantes et, donc, aucun financement prévu au Plan directeur n'est requis en 2013. Par conséquent, il est recommandé de réaffecter le

financement prévu en 2013 au financement de 50 % du projet de sentier pédestre le long du canal Rideau, lequel est prévu dans le budget des immobilisations préliminaire de 2013.

Stratégie environnementale 0,750 million de dollars

Des fonds de 0,750 million de dollars ont été approuvés dans le budget de 2013 pour cette initiative. En raison des importants changements organisationnels survenus en 2012, cette initiative sera mise en œuvre dans le cadre du plan de travail de 2013 des Services environnementaux et, par conséquent il est proposé de réaffecter le financement prévu en 2013 de la façon suivante :

- Couvert forestier et stratégie de lutte contre l'agrile du frêne 0,250 million de dollars;
- Subventions pour des équipements culturels 0,500 million de dollars

Budget d'immobilisations - prévisions pour 2014 à 2016

Les prévisions en matière d'immobilisations pour les années à venir sont présentées dans le document 2. Comme il a été mentionné précédemment, les projections sur dix ans des dépenses d'immobilisations des Services de transport en commun (excluant le TLR) sont présentées dans le budget préliminaire déposé.

Les estimations du budget d'immobilisations présentées dans ces documents sont fondées sur les priorités du Conseil approuvées durant l'exercice de planification stratégique de 2011.

Dettes et réserves

La Ville finance son programme d'immobilisations à l'aide de réserves constituées d'un mélange de fonds financés par les taxes, de redevances d'aménagement sur la partie croissance de projets admissibles, d'emprunts et de subventions des gouvernements supérieurs.

La Ville a toujours maintenu l'équilibre de ses diverses réserves pour s'assurer d'une certaine souplesse et pour être en mesure d'adapter ses programmes de dépenses lorsque des urgences ou des besoins de dépenses inhabituelles surviennent. Voici les lignes directrices du cadre financier relatives à la dette sont les suivantes :

- L'augmentation du service de la dette pour les projets non anciens ne dépassera pas un quart de 1 % des taxes foncières;
- Un accroissement de la dette est autorisé pour les projets anciens;
- Le capital et l'intérêt pour la dette financée par les taxes ne doivent pas dépasser 7,5 % de leur propre source de revenus et 15 % pour la dette financée par les redevances.

Les budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires 2013 recommandés permettent à la Ville de continuer de respecter ces principes.

Les dépenses en immobilisations requises pour le TLR représenteront l'investissement en immobilisations individuel le plus important de la Ville. Comme ce budget et le

financement requis ne seront pas étudiés par le Conseil avant le mois de décembre, il serait prématuré de présenter à ce moment-ci les informations supplémentaires relatives à la dette et aux fonds de réserve qui seraient normalement incluses dans les documents du budget préliminaire déposé. Elles seront préparées et incluses dans le document du budget adopté définitif.

En plus de l'augmentation normale du fonds de réserve des immobilisations à l'échelle de la ville, fondée sur la hausse des coûts de construction, et conformément aux recommandations formulées dans le Plan financier à long terme IV (PFLG) - Immobilisations financées par les taxes, les contributions au fonds de réserve augmenteront de 5,5 millions de dollars par année pour le renouvellement des actifs actuels et pour l'acquisition de nouvelles immobilisations. Cette mesure est une considérée comme prioritaire et s'inscrit dans le cadre des objectifs fiscaux approuvés de la Ville

La recommandation de limiter le financement des initiatives stratégiques reliées aux immobilisations à 20 millions de dollars par année à partir de 2015 a été approuvée par le Conseil dans le cadre de l'approbation du Plan financier à long terme et du plan financier pour le financement de la réfection et de la restauration des immobilisations pour atteindre un bon état d'entretien. Le fait de limiter le financement à 20 millions de dollars permettra de réaffecter 15 millions de dollars à des travaux de renouvellement et de réfection des immobilisations.

En fonction des stratégies mentionnées précédemment, la Ville pourra entreprendre le niveau de travaux prévus au cours de la période de 2013 à 2016 et pourra faire des avancées importantes pour s'assurer que l'infrastructure municipale est maintenue en bon état.

RÉPERCUSSIONS POUR LE SECTEUR RURAL

Il n'y a pas de répercussions pour le secteur rural.

CONSULTATION

La consultation entourant les budgets de fonctionnement et d'immobilisations préliminaires se déroulera durant l'examen par les comités permanents de ces prévisions préliminaires et pendant les quatre réunions communautaires de quartiers bilingues (centre, est, ouest, sud) qui auront lieu en novembre.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'empêchement de nature juridique à la mise en œuvre des recommandations formulées dans ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Il n'y a pas de répercussions sur la gestion des risques.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont celles décrites dans le rapport.

IMPACT EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ

Il n'y a pas d'impact en matière d'accessibilité associé à ce rapport.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Il n'y a pas de répercussions technologiques associées à ce rapport.

PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL

Les priorités du mandat du Conseil ont été intégrées aux prévisions budgétaires préliminaires de 2013.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- [Document 1](#) Sommaires du budget de fonctionnement préliminaire 2013
- [Document 2](#) Sommaires du budget d'immobilisations préliminaire 2013
- [Document 3](#) Initiatives stratégiques en matière d'immobilisations 2013
- Document 4 Budget de fonctionnement et d'immobilisations préliminaire 2013 - programmes financés par les taxes (conservé aux dossiers du Greffier municipal)

DISPOSITIONS

Les budgets seront modifiés en fonction des délibérations du Conseil et de leur adoption par celui-ci.

Le Greffier municipal et chef du contentieux préparera les règlements modificatifs afin qu'entrent en vigueur les révisions recommandées, comme notées dans le rapport. Le Greffier municipal et chef du contentieux placera les règlements modificatifs à l'ordre du jour du Conseil.